

Oraison Funèbre

DE

MESSIRE MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE ;

Prononcée dans l'Eglise paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé, le 25 janvier 1686.

Posside sapientiam, acquire prudentiam; arripe illam, et exaltabit te: glorificaberis ab eâ, cum eam fueris amplexatus.

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence: si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera, et vous remplira de gloire quand vous l'aurez embrassée. Prov. c. 4. v. 7 et 8.

MESSEIGNEURS, (1)

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même; et la sagesse que je dois louer dans ce discours n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons; ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois et qui dispense les grâces: car encore que ce grand ministre, choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands hon-

(1) A Messeigneurs les évêques qui étaient présents en habit.

DE M. LE TELLIER.

141

neurs et au comble des félicités humaines, sa fin nous a fait paraître que ce n'était pas pour ces avantages qu'il en écoutait les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine n'était pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connaît pas; cette sagesse « qui vient d'en haut, qui descend du Père des lumières (1), » et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière. Touché de ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. « La sagesse vous élèvera, dit Salomon, et vous donnera de la gloire quand vous l'aurez embrassée (2). » Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspirait à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyait environné sur la terre: c'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paraît sans ostentation, il y est vu sans envie: et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse, qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il a vécu aussi modeste que grand; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paraisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions, dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public; et qu'enfin dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande ame le sacré dépôt de l'autorité, si bien confié à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir:

(1) Sapientia desursum descendens. Jac. 3. 15.

(2) Exaltabit te (sapientia), glorificaberis ab eâ, cum eam fueris amplexatus. Prov. 4. 8.

tant il avait mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances ! De sorte qu'il nous paraît, selon la promesse du Sage, dans « une gloire » immortelle, » pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au désir des biens éternels. C'est la gloire qu'a remportée très-haut et puissant seigneur Messire Michel Le Tellier, chevalier, chancelier de France.

Le grand cardinal de Richelieu achevait son glorieux ministère et finissait tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessait d'être redoutée, et la France, sortie enfin des guerres civiles, commençait à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avait une attention particulière à celles d'Italie, et, sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devait sa protection à la duchesse de Savoie, sa sœur, et à ses enfans. Jules Mazarin, dont le nom devait être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'était donné à la France; et propre par son génie et par ses correspondances à ménager les esprits de sa nation, il avait fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par là il sembla montrer son successeur à la France; et le cardinal Mazarin s'avançait secrètement à la première place. En ce temps Michel Le Tellier, encore maître des requêtes, était intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiraient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité et d'une conduite si sûre dans les affaires: car les ordres de la cour obligeaient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisait faire ce

léger apprentissage des affaires d'Etat. Il ne fallait qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdit pas dans ces vastes pensées: et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatans, mais périlleux de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois: dès sa première jeunesse tout céda aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net qu'il était grave et sérieux. Poussé par ses amis, il avait passé du grand conseil, sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non-seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières, mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires où elle perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugemens. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires, et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes: telle est l'idée qu'il avait de la magistrature. Il porta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice; et, toujours semblable à lui-même, il y suivit dès lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, Messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissait avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on

donnait à son intégrité; et l'amour qu'il avait pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portait, disait-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu qui l'avait prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne, et dans la première charge d'un si grand royaume, lui avait fait regarder le devoir de juge, où il était appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnait pour accomplir l'œuvre de son salut: c'était la sainte pensée qu'il avait toujours dans le cœur, c'était la belle parole qu'il avait toujours à la bouche; et par là il faisait assez connaître combien il avait pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu, mais à se sanctifier dans son état, et « chacun dans les emplois de sa vocation: » *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est* (1). Mais si, selon la doctrine de ce grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu, à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture « l'on » y exerce le jugement non des hommes, mais du » Seigneur même (2)? » Ouvrez les yeux, Chrétiens; contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles: vous y verrez avec David, « les dieux de » la terre, qui meurent à la vérité comme des hommes (3), » mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans inté-

(1) 1 Cor. 7. 20.

(2) Non enim hominis exercetis iudicium, sed Domini. 2 Paral. 19. 6.

(3) Ego dixi: Dii estis.... vos autem sicut homines moriemini.

rêt, le Dieu des dieux à leur tête, comme le chante ce grand roi d'un ton si sublime dans ce divin Psautme: « Dieu assiste, dit-il, à l'assemblée des dieux, » et au milieu il juge les dieux (1) » O juges, quelle majesté de vos séances! quel président de vos assemblées! mais aussi quel censeur de vos jugemens! Sous ses yeux redoutables notre sage magistrat écoutait également le riche et le pauvre; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que, sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeait digne, il mettait son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédiens, où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré d'un ami puissant; parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artificieux qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? « La loi est déchirée, comme disait le » prophète, et le jugement n'arrive jamais à sa perfection: » *Non pervenit usque ad finem iudicium* (2). Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexo-

(1) Deus stetit in synagoga eorum: in medio autem deos dijudicat. *Psal.* 81. 1.(2) *Habac.* 1. 4.

nable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugemens qu'une justice imparfaite, semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate: justice qui fait semblant d'être vigoureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité; mais qui tombe et disparaît tout-à-coup, lorsqu'on allègue sans ordre même et mal à propos le nom de César! Que dis-je, le nom de César? ces ames prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix: tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne ou les intimide, et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel Le Tellier, c'est que, libre des empressemens de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable, ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu était mort, peu regretté de son maître, qui craignait de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux: ainsi de tous les ministres le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint; et le secrétaire d'Etat chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondait pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout-à-coup à quitter cette grande charge. Le temps était arrivé que notre sage ministre devait être montré à son prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme

vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au roi ses agréables services; et le rapide moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux désirs. Louis XIII rendit au Ciel son ame juste et pieuse; et il parut que notre ministre était réservé au roi son fils. Tel était l'ordre de la Providence; et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en-haut, et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal: « Je t'ôterai de ton poste, et je te déposerai de ton ministère. En ce temps j'appellerai mon serviteur Eliacin, et je le revêtirai de ta puissance. » Mais un plus grand honneur lui est destiné: le temps viendra que par l'administration de la justice, « il sera le père des habitans de Jérusalem et de la maison de Juda. La clef de la maison de David, c'est-à-dire de la maison régnante, sera attachée à ses épaules: il ouvrira, et personne ne pourra fermer; il fermera, et personne ne pourra ouvrir (1), » il aura la souveraine dispensation de la justice et des grâces.

Parmi ces glorieux emplois notre ministre a fait voir à toute la France que sa modération durant quarante ans était le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connaît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus; et, si vous me

(1) Expellam te de statione tuâ, et de ministerio tuo deponam te. Et erit in die illâ: Vocabo servum meum Eliacin, filium Helciae, et induam illum tunicâ tuâ..... et potestatem tuam dabo in manu ejus: et erit quasi pater habitantibus Jerusalem.... Et dabo clavem domûs David super humerum ejus: et aperiet, et non erit qui claudat: et claudet, et non erit qui aperiat. *Isa. 22. 19, et seq.*

permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostôme, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires ? Qui connaissait mieux les hommes et les temps ? Qui prévoyait de plus loin, et qui donnait des moyens plus sûrs pour éviter les inconvéniens dont les grandes entreprises sont environnées ? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué, ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles ? Toujours libre dans la conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenait sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnait. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter, et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Chaville le vit tranquille durant plusieurs mois au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain ; il persiste dans sa paisible retraite tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinait contre lui durant son absence ; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avait paru en se soutenant au milieu des mouvemens les plus hasardeux. Mais dans le plus grand calme de l'Etat, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils, qu'il n'eût jamais donné au roi, s'il ne l'eût senti capable de le bien servir ; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'Etat savait avec une ferme et continuelle action suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre : ni

la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance ; tout était prêt aux lieux destinés ; l'ennemi également menacé dans toutes ses places ; les troupes aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent ; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvait se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'Etat ; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps ; et après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude : mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avait libres furent remplies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avait tant d'expérience. L'éternité se présentait à ses yeux comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis, aussi modestes que lui (car il savait les choisir de ce caractère, et il leur apprenait à le conserver dans les emplois les plus importans et de la plus haute confiance), il goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avait accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant en sujet fidèle des prospérités de l'Etat et de la gloire de son maître. La charge de chancelier vauca, et toute la France la destinait à un ministre si zélé pour la justice. Mais comme dit le Sage, « autant que le Ciel

» s'élève et que la terre s'incline au-dessous de lui ,
 » autant le cœur des rois est impénétrable (1). » En-
 fin le moment du prince n'était pas encore arrivé , et
 le tranquille ministre , qui connaissait les dangereu-
 ses jalousies des cours et les sages tempéramens des
 conseils des rois , sut encore lever les yeux vers la di-
 vine Providence , dont les décrets éternels règlent
 tous les mouvemens. Lorsqu'après de longues an-
 nées il se vit élevé à cette grande charge , encore
 qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne , où elle
 était jointe à la confiance du prince , sans s'en laisser
 éblouir , le modeste ministre disait seulement que le
 roi , pour couronner plutôt la longueur que l'utilité
 de ses services , voulait donner un titre à son tom-
 beau et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa
 conduite répondit à de si beaux commencemens. No-
 tre siècle , qui n'avait point vu de chancelier si au-
 torisé , vit en celui-ci autant de modération et de
 douceur que de dignité et de force , pendant qu'il ne
 cessait de se regarder comme devant bientôt rendre
 compte à Dieu d'une si grande administration. Ses
 fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec
 la mort : exercé par tant de combats , il en sortait
 toujours plus fort et plus résigné à la volonté divine.
 La pensée de la mort ne rendit passa vieillesse moins
 tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité
 on lui vit faire seulement de plus graves réflexions
 sur la caducité de son âge et sur le désordre extrême
 que causerait dans l'Etat une si grande autorité dans
 des mains trop faibles. Ce qu'il avait vu arriver à
 tant de sages vieillards qui semblaient n'être plus rien
 que leur ombre propre , le rendait continuellement
 attentif à lui-même. Souvent il se disait en son cœur ,
 que le plus malheureux effet de cette faiblesse de
 l'âge était de se cacher à ses propres yeux , de sorte

(1) *Cælum sursùm , et terra deorsùm : et cor regum inscrutabile.*
Prov. 25. 3.

que tout-à-coup on se trouve plongé dans l'abîme ,
 sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insen-
 sible déclin ; et il conjurait ses enfans , par toute la
 tendresse qu'il avait pour eux , et par toute leur re-
 connaissance , qui faisait sa consolation dans le court
 reste de sa vie , de l'avertir de bonne heure quand
 ils verraient sa mémoire vaciller ou son jugement
 s'affaiblir , afin que par un reste de force il pût ga-
 rantir le public et sa propre conscience des maux
 dont le menaçait l'infirmité de son âge. Et lors mê-
 me qu'il sentait son esprit entier , il prononçait la
 même sentence , si le corps abattu n'y répondait pas ;
 car c'était la résolution qu'il avait prise dans sa der-
 nière maladie : et , plutôt que de voir languir les af-
 faires avec lui , si ses forces ne lui revenaient , il se
 condamnait , en rendant les sceaux , à rentrer dans
 la vie privée , dont aussi jamais il n'avait perdu le
 goût , au hasard de s'ensevelir tout vivant , et de vi-
 vre peut-être assez pour se voir long-temps traversé
 par la dignité qu'il aurait quittée : tant il était au-
 dessus de sa propre élévation et de toutes les gran-
 deurs humaines !

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos
 louanges , c'est la force de son génie né pour l'action ,
 et la vigueur qui durant cinq ans lui fit dévouer sa
 tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois
 contraint de retracer l'image de nos malheurs , je
 n'en ferai point d'excuse à mon auditoire , où de
 quelque côté que je me tourne , tout ce qui frappe
 mes yeux me montre une fidélité irréprochable , ou
 peut-être une courte erreur réparée par de longs ser-
 vices. Dans ces fatales conjonctures , il fallait à un
 ministre étranger un homme d'un ferme génie et
 d'une égale sûreté , qui , nourri dans les compagnies ,
 connût les ordres du royaume et l'esprit de la nation.
 Pendant que la magnanime et intrépide régente était
 obligée à montrer le roi enfant aux provinces pour

dissiper les troubles qu'on y excitait de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandaient un homme capable de profiter des momens, sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'Etat. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événemens, et les différens intérêts faisaient hasarder, n'avait-il pas besoin d'un homme que la régente pût croire ? Enfin il fallait un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune roi, à la régente, à l'Etat, au ministre, aux cabales mêmes, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir... vous me prévenez, Messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même, et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit, comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'Etat, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisait Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, était environné de mauvais conseils, Le Tellier fut le Chusaï qui les confondit, et qui assura la victoire à l'oint du Seigneur (1). Fallut-il éventer les conseils d'Espagne et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposait, afin d'exciter la sédition pour peu qu'on l'eût différée ? Le Tellier en fit d'abord accepter les offres ; notre plénipotentiaire partit, et l'archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avait pas de pouvoir, fit connaître lui-même au peuple ému, si toutefois un peuple ému connaît quelque chose, qu'on ne faisait qu'abuser de sa cré-

(1) 2 Reg. 17.

dulité. Mais, s'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde de trois illustres captifs. Quelle cause les fit arrêter ? si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, et, dans un pas si glissant, des précautions nécessaires ; qui le pourra dire à la postérité ? Quoi qu'il en soit, l'oncle du roi est persuadé ; on croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances ? Gaston, que la cour avait attiré dans ses sentimens, était-il inaccessible aux factieux ? ne vois-je pas au contraire autour de lui des ames hautaines qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés, ne cessaient de lui inspirer qu'il devait s'en rendre le maître ? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé ! Ne craignons point de le nommer, puisqu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'était y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats : mais il était juste que ce précieux dépôt de l'Etat demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage où il y allait de la royauté et du salut de l'Etat, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disaient-ils, savait dire et taire ce qu'il fallait ; seul il savait épancher et retenir son discours ; impénétrable, il pénétrait tout ; et pendant qu'il tirait le secret des cœurs, il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait. Il perceait dans tous les secrets, démêlait toutes les intrigues,

découvrait les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'était ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recèlent dans le cœur de » l'homme à la manière d'un profond abîme sous une » eau dormante ; mais l'homme sage les épuise , » il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda , sic consilium in corde viri ; vir sapiens exhauriet illud* (1). Lui seul réunissait les gens de bien , rompait les liaisons des factieux , en déconcertait les desseins , et allait recueillir dans les égarés ce qu'il y restait quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyait que lui , et lui seul savait profiter des heureux momens et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez , venez , faisons contre lui de secrètes menées : » *Venite , et cogitemus adversus eum cogitationes* (2) : Unissons-nous pour le décréditer tous ensemble , « frappons-le de notre langue , » et ne souffrons plus qu'on écoute tous ses beaux discours : » *Percutiamus eum lingua , et non attendamus ad universos sermones ejus*. Mais on faisait contre lui de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets que sa vie n'était pas en sûreté ! et il connaissait dans le parti , de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout , et sait trouver des exécuteurs : mais sa vie ne lui fut pas précieuse , pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvait-il faire à Dieu un plus beau sacrifice que de lui offrir une ame pure de l'iniquité de son siècle , et dévouée à son prince et à sa patrie ? Jésus nous en a montré l'exemple ; les Juifs mêmes le reconnaissaient pour un si bon citoyen , qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier , qu'en disant à notre Sauveur : « Il aime notre nation (3). » Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de

(1) *Prov.* 20. 5.—(2) *Jerem.* 18. 18.(3) *Diligit enim gentem nostram. Luc.* 7. 5.

sa patrie ? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens ? Fidèle au prince comme à son pays , il n'a pas craint d'irriter l'envie des pharisiens en défendant les droits de César (1) ; et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire , victime de l'univers , il a voulu que le plus chéri de ses évangélistes remarquât qu'il mourait spécialement « pour sa nation : » *Quia moriturus erat pro gente* (2). Si notre zélé ministre , touché de ces vérités , exposa sa vie , craindrait-il de hasarder sa fortune ? Ne sait-on pas qu'il fallait souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur ? Deux fois , en grand politique , ce judicieux favori sut céder au temps , et s'éloigner de la cour : mais il le faut dire , toujours il y voulait revenir trop tôt. Le Tellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect ; et , sans craindre ni ses envieux , ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état , il allait d'un pas intrépide où la raison d'Etat le déterminait. Il sut suivre ce qu'il conseillait. Quand l'éloignement de ce grand ministre eut attiré celui de ses confidens , supérieur par cet endroit au ministre même , dont il admirait d'ailleurs les profonds conseils , nous l'avons vu retiré dans sa maison , où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée ; et , résigné à la Providence , il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités ; et parce qu'il souhaitait le rétablissement du ministre , comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence , et non pas , comme plusieurs autres , pour son intérêt , que le poste qu'il occupait lui donnait assez de moyens de ménager d'ailleurs , aucun mauvais traitement ne le rebutait. Un beau-frère sacrifié malgré ses services , lui montrait ce qu'il pouvait craindre. Il savait , crime irrémissi-

(1) *Matth.* 22. 21.—(2) *Joan.* 11. 51

ble dans les cours, qu'on écoutait des propositions contre lui-même, et peut-être que sa place eût été donnée si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr : mais il n'en tenait pas moins la balance droite. Les uns donnaient au ministre des espérances trompeuses ; les autres lui inspiraient de vaines terreurs, et en s'empressant beaucoup, ils faisaient les zélés et les importans. Le Tellier lui montrait la vérité, quoique souvent importune ; et, industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre dans le même temps de se charger des refus que l'intérêt de l'Etat rendait nécessaires. Et c'est de là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il lui fallait combattre les prétentions, il en acquérait l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples ; je n'ai pas besoin de les rapporter, et, content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs, cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi ; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses desirs ? tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines ! Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissans ressorts ; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux, de ses tristes et intrépides

regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes, la ville royale s'émeut, et Rome même menace. Quoi donc ! n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles ? faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée ? Mais par les soins du sage Michel Le Tellier, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il était revêtu : les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée : ainsi le calme fut rendu à l'Etat ; on revoit dans sa première vigueur l'autorité affaiblie ; Paris et tout le royaume avec un fidèle et admirable empressement reconnoît son roi gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages : le zèle des compagnies, que de tristes expériences avaient éclairées, est inébranlable ; les pertes de l'Etat sont réparées ; le cardinal fait la paix avec avantage : au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort : intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre : il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie, que tout devient faible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation ; et nous voyons commencer ces belles années dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Autriche rendait un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre ministre, où parmi tant de divers mouvemens elle n'avait jamais remarqué un pas douteux. Le roi qui dès son enfance l'avait vu toujours attentif au bien de l'Etat, et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenoit confiance en ses conseils ; et le ministre conservait sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendait continuellement à l'Etat, en faisant